

L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 9'510
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 2
Surface: 38'644 mm²

Start-up: stages pour fonctionnaires

Le Département fédéral des finances d'Eveline Widmer-Schlumpf se montre réticent à toute mesure pour favoriser l'innovation.

EVELINE WIDMER-SCHLUMPF SEMBLE PENSER QUE LES INVESTISSEURS SONT FORCÉMENT UN PEU DÉBILES ET SERAIENT INCITÉS À METTRE DES FONDS DANS DES PROJETS QUI SONT UN PEU POURRIS.



FATHI DERDER

Depuis quatre ans à Berne, nous avons mis en place un travail constructif avec plusieurs départements du Conseil fédéral pour doter la Suisse d'une vraie politique d'innovation. Que ce soit avec le Département de l'économie de Johann Schneider-Amman, l'énergie et les transports auprès de Doris Leuthard, dans la santé avec Alain Berset, ou pour les affaires étrangères avec Didier Burkhalter. Reste un département avec lequel on fait du surplace: le Département des finances d'Eveline Widmer Schlumpf. Son administration est réticente à toute mesure pour les start-up, et vient de rejeter de nouvelles mesures que nous lui avons faites, par méconnaissance de la réalité du terrain.

Le plus inquiétant n'est pas le refus d'entre en matière en tant que tel, mais l'argumentaire dans le discours du Département des finances (DFF). Ou plutôt: l'absence d'argumentaire. Nous avons déposé une motion pour exonérer fiscalement l'investissement dans l'outil de travail (ce que font la majorité des Etats voisins, dont la France), et ainsi encourager l'investissement privé. Dans sa réponse, l'administration n'évoque même pas cette piste, et se contente d'un laconique: «Le

Conseil fédéral rejette les mesures qui ne s'inscrivent pas dans le cadre des instruments proposés dans la 3^e réforme de l'imposition des entreprises». On ne répond donc pas à la proposition. Et tant pis si on a raté des mesures pour les start-up.

Le malaise est profond: le DFF refuse toute mesure spécifique aux start-up. Dans une réponse à une motion demandant de reporter l'exigibilité de l'impôt pour les options distribuées par les jeunes entreprises innovantes, il ré-

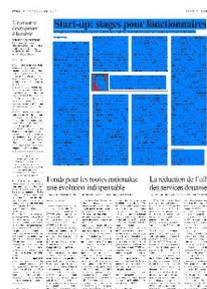
pond que ce n'est pas une solution satisfaisante «en raison de l'inégalité de traitement qui serait instaurée entre ces entreprises et les entreprises bien établies».

En clair, le Département des finances est opposé à toute mesure spécifique pour les start-up. Pour ne pas faire de l'ombre aux entreprises en place, alors que nous parlons de structures ultra-petites qui explorent de nouveaux marchés sans perspectives de revenus avant des années. La question est simple:

voulons-nous encourager de nouvelles entreprises à voir le jour par des mesures adaptées à leurs besoins spécifiques? La réponse est, elle aussi, malheureusement limpide: non.

Prenons une autre réponse du DFF, quand je demande un report d'imposition pour les investisseurs, là aussi important pour stimuler le capital-risque. Il balaie l'idée du revers de la main avec un argumentaire presque comique.

Pour Eveline Widmer-Schlumpf, cette mesure sera détournée par des incompetents ou des escrocs. Je cite: «La motion aurait pour effet d'inciter les investisseurs à procéder à un contrôle moins strict des risques du placement



L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 9'510
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 2
Surface: 38'644 mm²

par lequel ils financent une entreprise». En clair, les investisseurs sont forcément un peu débiles, et seraient incités à mettre de l'argent dans des projets, qui sont, eux, forcément un peu pourris. Suite: «Cet instrument se prête à l'optimisation fiscale». Donc l'investisseur est assez bête pour mettre de l'argent dans un mauvais projet, mais assez escroc pour alléger son assiette fiscale. Un monde merveilleux.

Et dans cette même réponse, le Département des finances conclut, que, de toute manière, «seul le financement de la phase d'amorçage d'une entreprise présente encore des difficultés» en Suisse. C'est qui est complètement faux. L'amorçage va plutôt bien. C'est la suite qui ne marche pas en Suisse. Avec tout le respect que je dois à l'administration, le DFF est à côté de la plaque en matière de création d'entreprises en Suisse. C'est inquiétant. Ses prises de positions dogmatiques sont dangereuses pour notre prospérité. N'en déplaise au DFF, les petites entreprises innovantes font face à des difficultés très spécifiques: un besoin permanent de cash et un besoin urgent de clients, doublé de grosses prises de risques sur des marchés inconnus. Une start-up, par définition, navigue dans un océan de doutes et de dettes, avec des changements stratégiques permanents. Cette réalité est unique. Aucun autre type d'entreprise ne la connaît. Ce que tous les pays du monde ont compris. A commencer par les Etats-Unis, ou Israël, qui prennent des dizaines de mesures spécifiques dédiées aux start-up. Avec succès. Cette réalité est niée, en Suisse.

Il faut dire que la réalité de l'entrepreneur est très éloignée du confort feutré bernois. En fait, le problème est culturel. L'ambiance d'une start-up est aux antipodes du DFF. Il y a un «choc de

civilisation» entre la lourdeur de l'administration fédérale (surtout aux finances), et une petite entreprise agile qui doit aller vite, faire évoluer ces projets, les abandonner pour en relancer d'autres, plutôt que se contenter de suivre à la lettre un plan établi depuis dix ans. Deux mondes, deux cultures. Ces deux mondes doivent impérativement mieux se connaître. Nous devons mener un gros travail pour ouvrir les yeux du DFF. Une solution: mettre sur pied des stages en start-up pour les cadres de l'administration. Qu'ils passent une semaine à observer le fonctionnement de ces petites structures qui inventent la Suisse de demain. Qu'ils voient si le capital-risque coule à flots dans le milieu, et s'il y a vraiment des raisons de craindre une «inégalité de traitement» avec une multinationale, en encourageant un jeune chercheur à commercialiser ses découvertes. Nous allons approfondir cette idée lors de la prochaine session.

Nos PME innovantes inventent la Suisse de demain, à l'heure où notre économie ralentit dangereusement. Nous devons garantir le renouvellement de notre tissu économique. Mais l'administration refuse systématiquement toute aide à ce secteur clé. Il faut réagir, vite. En attendant la mise en place des stages, nous synthétisons dans un livre toutes les mesures nécessaires à une bonne politique d'innovation**. Nous y reviendrons dans les jours qui viennent. En espérant qu'il soit lu, à Berne. Et surtout au Département des finances.

*Conseiller national
Le Réseau

**«Le prochain Google sera suisse (à 10 conditions)», Fathi Derder, Editions Slatkine. Dès le 2 septembre en librairie.